LE PIONNIER DU VERCORS

REVUE SEMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

PONT-EN-ROYANS

N° 99
nouvelle série
MAI 1999

Revue semestrielle de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Association créée le 18 novembre 1944

Reconnue d'utilité publique par décret du 19 juillet 1952 (J.O. du 29 juillet 1952, page 7695)

Siège social : VASSIEUX-EN-VERCORS (Drôme) - Salle du Souvenir - Tél. 04 75 48 27 41

Siège administratif : 26, rue Claude-Genin - 38100 GRENOBLE - Tél. 04 76 54 44 95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J

« La différence entre un Combattant et un Combattant Volontaire, c'est que le Combattant Volontaire ne se démobilise jamais. »

Maréchal KŒNIG.

COMITÉ DE RÉDACTION

Le Président National
Le Directeur de la Publication
Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Jean ISNARD

SOMMAIRE

Editorial 1

La vie des sections 2

Compte rendu du Conseil d'Administration du samedi 5 décembre 1998 5

Compte rendu du Conseil d'Administration du samedi 10 avril 1999 6

Médailles/Porte-clefs 7

Rapport moral 8

Rapport des vérificateurs 10

Congrès national du samedi 15 mai 11

55ème anniversaire des combats du Vercors 11

Rapport général 12

Cérémonies 13

Devoir de mémoire 14

Nécrologie 15

Modifications des statuts 16

Histoire du C3 17

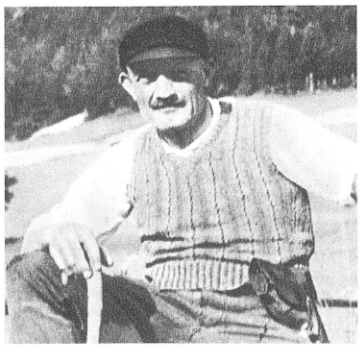

Eugène CHAVANT dit "CLÉMENT" †

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'honneur
PRÉSIDENT-FONDATEUR

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :
M. le Préfet de l'Isère
M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée
Marcel DESCOUR † (C.R.)
Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
François HUET †
Grand Officier de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
Alain LE RAY (C.R.)
Grand-Croix de la Légion d'honneur

Général de Corps d'Armée
Roland COSTA DE BEAUREGARD (C.R.)
Grand Officier de la Légion d'honneur

Eugène SAMUEL (Jacques) †
Officier de la Légion d'honneur

PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES :
Abel DEMEURE †
Georges RAVINET †
Chevalier de la Légion d'honneur

Colonel Louis BOUCHIER †
Commandeur de la Légion d'honneur

VICE-PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES
Paul BRISAC †
Chevalier de la Légion d'honneur

Marin DENTELLA †
Chevalier de la Légion d'honneur

PRÉSIDENT NATIONAL :
Georges FÉREYRE
Chevalier de la Légion d'honneur

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean BLANCHARD
Officier de l'ordre national du Mérite

Les articles parus dans ce bulletin sont la propriété du"PIONNIER DU VERCORS" et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

EDITORIAL

Réalisé en 1994, pour célébrer le cinquantième anniversaire des événements du Vercors, le Site National Historique de la Résistance en Vercors accueille un nombre important de visiteurs (près de 70.000 en 1998 sur l'ensemble des lieux de mémoires) attachés à mieux connaître et comprendre cette période de notre histoire.

Après cinq années de fonctionnement du Site National Historique de la Résistance en Vercors, les efforts doivent être poursuivis pour entretenir ce devoir de mémoire et transmettre aux générations futures cette tranche d'histoire qui a marqué les hommes et les paysages du Vercors.

Actuellement, les aménagements et travaux de valorisation sur tous les sites ne sont pas totalement achevés. En effet, les importants investissements réalisés par le Parc du Vercors, avec l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales, sur le Mémorial de la Résistance du Col de la Chau n'ont pas permis de terminer les aménagements prévus sur d'autres sites tels que la Nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte, le village de Valchevrière ou la Grotte de la Luire.

L'année 1999 devra permettre de définir et de chiffrer précisément les travaux à effectuer pour valoriser ces autres lieux de mémoire.

En ce qui concerne les moyens financiers nécessaires au fonctionnement du site, aucun accord n'avait été conclu en 1994 entre l'Etat et les collectivités.

Cette situation a obligé le Parc à prendre lui-même en charge le déficit d'exploitation annuelle qui pour l'année 1998 s'est élevé à 500.000 F.

En 1998, il faut toutefois souligner que les charges de fonctionnement sont couvertes à 70 % par les recettes propres (entrées et ventes produits en boutique), ce taux étant exceptionnel si on le compare à celui d'autres musées en France.

Cette situation ne peut se poursuivre. Ainsi depuis mon élection à la présidence du Parc, j'ai entrepris avec l'aide des Députés et Sénateurs du territoire, des démarches auprès du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants pour qu'une solution durable soit trouvée.

L'Etat, les collectivités au travers du Parc, les Associations des Résistants doivent unir leurs efforts pour que le Site National Historique de la Résistance en Vercors ait le rayonnement national et international qu'il lui revient et puisse poursuivre sa mission pédagogique.

Yves PILLET,
Président du Parc Naturel
Régional du Vercors

AUTRANS - MEAUDRE

ACTIVITÉS 99

Le 3 Février, la section organisait à la Salle Polyvalente d'Autrans, une réunion amicale pour le tirage des rois avec un concours de belote où chacun emporta un lot. Les trente-cinq participants à cette agréable après-midi se séparèrent vers 18 heures en souhaitant se retrouver l'année prochaine.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 12 Février, une réunion d'information sur la résistance en Vercors et les combats qui s'y sont déroulés, a été organisée à la demande des professeurs du Lycée Agricole de LEGTA de Lozère, en séjour au village de vacances "L'ESCANDILLE" à Autrans, pour les vingt et un élèves de la classe terminale, par Jean-Claude AGUIARD, adjoint au Maire, et André MOUROUX, conseiller municipal, accompagnés d'André ARNAUD et de Jean CONTAT.

Un échange de vues et la projection d'un film les ont beaucoup intéressés

Le secrétariat.

LYON

Assemblée Générale du Jeudi 18 Février 1999

Etaient présents : Monsieur et Mme MERRIEUX, Messieurs GAGNOL, RENN, BERNARD, CASTET, FAVIER, MICHAUD, ROLLET, GROSSET André, et le président DUMAS.

S'étaient excusés : Mesdames DARLET, SAVIN, POIROT, DESTHIEUX, RANGHEARD, Messieurs MOREL-JOURNEL, RAMBAUDI, FRANÇOIS, PERRIER, GROSSET Pierre.

Le président DUMAS remercie les présents et donne des nouvelles des malades, en particulier de Madame BARRY et de l'ami DESTHIEUX.

Il donne lecture du P.V. de l'A.G. du 18 février 1998, présente et détaille le bilan financier 1998.

Les deux mis aux voix sont acceptés à l'unanimité.

Cette année encore la section a reçu de très nombreuses invitations de la Préfecture, de la Municipalité de Lyon, du Musée du centre de l'Histoire de la Résistance, des Associations de Résistance et de Déportation (39 au total).

La section a pu représenter l'association et à se rendre à 22 d'entre elles, souvent avec son drapeau.

Le président DUMAS remercie tous les camarades qui y ont participé et en particulier, RENN, GROSSET André, GAGNOL, et le porte drapeau MICHAUD.

Il précise que grâce à l'aide du bureau national le drapeau de la section a pu être changé. La section avait envisagé plusieurs solutions pour déposer leur ancien fanion dans un musée lyonnais, mais il semble que ce sera au Mémorial de Vassieux, c'est la solution la plus logique et qui avait déjà été envisagée avec le bureau national lors d'un C.A.

Un appel est lancé pour inciter les fils et filles de Pionniers à rejoindre la section "Jeunes" qui vient d'être créée, et à participer au prochain congrès le 15 Mai à Grenoble.

Pour ceux qui sont d'accord, prière de retourner rapidement au bureau à Grenoble, leur adhésion avec leur cotisation (50 F). Voir encart jaune dans le dernier Pionnier.

Comme chaque année, notre ami BERNARD est chargé de trouver dans la Bresse un restaurant, pour notre repas amical le 3 ou 10 Juin prochain.

A défaut de volontaire, le bureau est reconduit.

Toutes les questions étant épuisées la séance est levée, à 17h15.

Le secrétariat.

MONESTIER DE CLERMONT

L'assemblée générale des pionniers du Vercors s'est déroulée samedi dernier, sous la présidence de Victor MEFFREY, dans les locaux de la mairie de Monestier-de-Clermont. Participaient également à cette assemblée générale, les présidents cantonaux du Souvenir français en la personne de Jean GODEFROY, de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) en la personne de Roger BEYLIER, et de l'UMAC (Union des Mutilés Anciens Combattants 39/45) en la personne d'Alexis BERTHOIN.

En ouverture de l'assemblée générale, le président Victor MEFFREY demande une minute de silence à la mémoire de René GACHET décédé au cours du premier trimestre de 1999.

La section de Monestier décide de participer financièrement, lors de la facturation d'annonces dans le carnet du jour du Dauphiné Libéré, en cas de décès d'un ancien combattant avec les autres associations d'anciens combattants et ce pour une période de deux années renouvelables à compter du 1.1.99.

Notre vice-présidente, Alice SALOMON, va entrer en contact avec le maire de Lalley pour une mise au point de la date et de l'heure de la cérémonie au Col de la Croix Haute et à St Maurice en Trièves en juillet prochain. Les membres de la section en seront informés en temps utile.

Comme à l'accoutumée, nous participerons aux manifestations patriotiques et notamment :

1er mai 99 : à Monestier-de-Clermont à la mémoire d'EMMANUEL (Jacques MOLE) arrêté par la milice de Vichy en 1944, torturé puis lâchement abattu à St-Georges-d'Espéranche.

8 mai 99 : fin de la guerre 39/45.

4 juillet 99 : à la mémoire des fusillés de Gresse-en-Vercors.

20 juillet 99 à 18h : au Col du Fau en souvenir des fusillés de Vif.

11 novembre 99 :Armistice de 18.

Bilan financier présenté par Roger Guérin, délégué au conseil d'administration.

Etaient également présents : BONNET Léon, CLET Joseph, notre dévoué porte-drapeau, JACOB Martial, MAURICE Auguste, TISSIER Henri, SAYETTAT Alfred.

Excusés : ATHENOUX Pierre, MERTENAT Raymond.

GRENOBLE

Assemblée Générale du Samedi 9 Janvier 1999

Le président Gustave LAMBERT ouvre la séance à 14h30 et remercie la municipalité de Fontaine pour la mise à notre disposition de la salle Jean-Jaurès.

Il présente les vœux de Georges FEREYRE, président national, et demande à tous de bien vouloir respecter une minute de silence pour nos camarades de la section, disparus en 98.

C'est le président délégué, A. CROIBIER-MUSCAT, qui préside cette assemblée et les travaux peuvent commencer.

Le secrétaire de la section, André LELEUX, rend compte de l'activité de l'année écoulée, avec les déplacements habituels pour les cérémonies auxquelles les Pionniers se font un devoir d'assister.

La trésorière, Aimée CLOÎTRE, nous fait part de l'état des finances de la section, qui a fait l'objet de vérification et qui reflète une gestion saine et parfaitement claire.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Aucune sortie n'ayant pu se faire en 98 par manque de participants, cette année à notre prochaine réunion nous envisagerons une autre possibilité.

Gérard CHABERT, fils du président CHABERT, décédé, est nommé membre du bureau à l'unanimité. Il assumera la coordination de sa section avec celle de Grenoble. Il demande aux Pionniers présents d'inciter leurs enfants à rejoindre la section "Jeunes", section qui doit et peut prendre la relève de nos aînés afin de garder la mémoire de nos combattants.

Sans autre question à débattre la séance est levée et c'est dans une ambiance très amicale que nous nous séparerons après avoir observé le rituel tirage des rois.

Prochaines réunions : les vendredis 2 avril et 1er octobre.

Le secrétariat.

SECTION BEN

Nouveaux adhérents

Amédée AUBERT, est né le 10 mars 1922 à Grâne (Drôme). En juin 1942, il devance l'appel pour entrer à Jeunesse et Montagne. En juillet 1943, les Allemands étant les nouvelles troupes d'occupation ; Amédée AUBERT déserte et rentre à Grâne.

Recherché par la gendarmerie, il entre comme sédentaire dans la Résistance et reste "camouflé" dans une ferme au quartier "Combemaure" à Grâne. Le 6 avril 1944 ; il est incorporé à la section du lieutenant NOUVET de la compagnie PONS.

Il effectue plusieurs transports d'armes en avril et mai 1944. Après le 6 juin il participe avec sa compagnie aux combats de Saillans le 21 juillet, puis à Véronne et à la libération de Valence le 31 août 1944.

Démobilisé en septembre de la même année, il regagne son village natal qu'il n'a pas quitté depuis.

André BARBIER, est né le 18 février 1923 à Grâne (Drôme). Il est aux chantiers de jeunesse du 22 juin 1942 au 12 juin 1943. Désigné pour le S.T.O. il se "camoufle" dans une ferme au quartier (Catinelle) à Grâne.

Contacté par le lieutenant NOUVET, il entre dans la Résistance comme sédentaire.

Il effectue plusieurs transports d'armes en avril et mai 1944. Le 6 juin, il rejoint la Compagnie PONS où il est affecté comme agent de liaison.

Il assure plusieurs missions avec le P.C. du Bataillon à l'Escoulin et auprès du P.C. des compagnies voisines, avec tous les risques que cela comporte.

Le 21 juillet 1944, jour de l'attaque des Allemands contre le Vercors, il assure le contact avec le comité de libération replié à Bourdeaux. Il participe au combat de Fiancey sur la RN 7, puis à la libération de Valence le 31 août 1944. Le 30 septembre, il s'engage au 75ème R.A.M. pour la durée de la guerre.

Démobilisé le 2 juillet 1945, il rejoint son village natal.

Charles MAUME. Engagé volontaire en 1937, se retrouve en 1944 faisant partie des militaires en activité (aviation) au centre de transmission 13/41 à Valence.

Branchés sur les centraux téléphoniques utilisés par les Allemands communiquant les renseignements recueillis à la compagnie PONS.

Participation aux transferts d'armes aux Résistants de Valence.

Affecté à la section MAURICE (sous-lieutenant GUYON) les connaissances techniques autant que militaires ont permis de lui confier un groupe dont il a mené l'instruction et avec lequel il a effectué de nombreuses patrouilles.

Participe :
a) engagement aux Pont des Anglais, nuit du 23 au 24 août 1944,
b) combat de Valensolles,
c) libération de Valence le 31 août 1944.

Par la suite a continué une carrière militaire dans l'armée de l'air.

Terminé avec le grade d'adjudant-chef le 1er août 1963.

LA VIE DES SECTIONS

VALENCE

Réunion du 11 mars 1999

Il était un peu tard pour tirer les rois, ce qui ne nous a pas empêché de manger la pogne accompagnée de la clairette. Nous avons été reçus dans la salle des mariages (salle du château) à la mairie d'Alixan par Monsieur le Maire en personne, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre réunion.

Le président cite les nombreux excusés, soit par la maladie ou par d'autres circonstances (une quinzaine environ). Notre amie Valentine SUBLET a été opérée, nous lui souhaitons un prompt rétablissement et aux autres une meilleure forme. Il rappelle que cette année 1998 a vu la disparition de nos compagnons Jean POMMIER, Jean MOURGUES et Enrico CADEÏ.

D'autre part, la famille MARMOUD a perdu une petite fille de 22 ans et la famille BOS une fille de 40 ans. Nous transmettons à tous nos bien sincères condoléances et nous observons une minute de silence en souvenir de ceux qui nous ont quittés.

Nous pensons pouvoir aller déposer à Alès un chamois sur la tombe de Jean MOURGUES.

L'assemblée générale de l'association des Pionniers aura lieu à Grenoble le 15 mai. Toutes les explications seront dans le prochain bulletin.

La section "jeunes" est en bonne voie et leur statut sera réglé à la prochaine assemblée.

L'après-midi se termine assez tôt vu le peu de participants et nous ne manquerons pas de remercier encore les dévoués Pierrot BOS et Elie ODEYER qui se chargent de l'organisation, sans oublier Monsieur le Maire d'Alixan qui nous reçoit chaque année.

Le secrétaire
Y. CHAUVIN

DONS AU BUREAU

- **20,00 Fr** POUCHOT René - ATHENOUX Pierre - BESCHET Jean - BONNET Léon - CHARVERIAT Léon CLET Joseph - ESPIT Alcé - FONTLUPT Lucien - GABORIT Raymond - GUERIN Roger JACOB Martial - MAURICE Auguste - MEFFREY Victor - MARTENAT Raymond - MONIN René SAYETTAT Alfred - TISSIER Henri - BOREL Henri
  Mmes BLANCHARD Andrée - GACHET Renée - MORANDI Germaine - SALOMON Alice BRUERES Marguerite

- **50,00 Fr** REGARD Bernadette - GRASSI Joseph - MARTIN-BORRET Jean - ABASSETTI Armand CECHETTI Camille - REY-MOUTTET Suzanne - ARNAUD Edouard - GALVIN André PUPIN Raymond - MONTABON Alfred - PARSUS Joseph - HOUDRY Marcel - CAPRA Aimé MONTEL Joseph

- **60,00 Fr** COLOMBAT-MARCHAND Jules

- **70,00 Fr** BENNES Robert - BENISTRAND Albert

- **100,00 Fr** PEUVREL Paul - SYLVESTRE Suzanne - BROET Bernadette - PENIA Suzanne FRATELLO Josiane - QUARESEMIN Jean - BACHASSON Laurent - RIPPERT Roger MOUCHET René - CHAVANT André - DENNER Alfred

- **150,00 Fr** HAEZEBROUCQ Monique - GUERIN Paul - PAILLER Charles - WINTER Anita.

- **180,00 Fr** Section de MONTPELLIER

- **200,00 Fr** PACALLET André - GAIA Vincent - BURLET Paul - BLANC Jacques - DUCO Edmond BONOROND Muriel

- **400,00 Fr** TAISNE Auguste - COMMIER Julien - BIGARD Nicole

- **500,00 Fr** BAILLY René - SCHLAGDENHOFFEN D.

Liste arrêtée au 31 mars, nous remercions vivement nos généreux donateurs.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1998

Présents à ce Conseil :

FEREYRE Georges - CROIBIER-MUSCAT Anthelme
MARMOUD Paul - HUET Philippe - ARNAUD André
BLANCHARD Jean - ISNARD Jean - ARRIBERT NARCE Eloi
CAVAZ Bernadette - BERTRAND René - CHAPUS Jean
CLUZE René - BEGUIN André - RITON Maurice
ODEYER Elie - TRIVERO Edouard - MAGNAT Pierre
GAMOND Raymond - FANJAS Marcel - RIBAND Alphonse
CHAUMAZ Joseph - BRUN Marcel - PUPIN Raymond
GUERIN Roger - HUILLIER Pierre - CHABERT Gérard
CROIBIER MUSCAT Didier - HUET Bruno.

S'étaient fait excuser :

HUILLIER Daniel - LAMBERT Gustave - ALLATINI Ariel
WOLFROM Paul - BREYNAT Michel - BONNET Henri
BECHERAS Marcel - PERAZIO Jean - JANSEN Paul
GELLY Gaston - BOREL Paul - RAVIX André
MAYOUSSE Georges - BOISSIER Edmond - PETIT André
DUMAS Gabriel - HOFMAN Edgard - GALVIN André
MEFFREY Victor - BORDIGNON Christian
CHAVANT Clément.

Le président en ouvrant la séance, il est 14 heures, remercie vivement les Pionniers présents mais déplore que pour la plupart leur absence est motivée pour raison de santé et il leur souhaite un prompt rétablissement.

Fusion SAINT-JEAN/LA-CHAPELLE :

Le président fait lecture de la lettre d'André BEGUIN, président de la section de Saint-Jean et s'adressant à lui, regrette qu'avant de tomber d'accord pour fusionner avec une autre section, il n'en ait pas fait état au dernier C.A. et fait savoir ses intentions au bureau national afin qu'un de ses membres, ou le président lui-même, puisse assister à cette réunion extraordinaire.

Il demande, pour l'avenir, que si une chose analogue doit se produire il faut que le bureau national soit informé, car les sections sont parties intégrante de notre Association, c'est elles qui la composent. Une section ne peut faire cavalier seul.

Le nouveau bureau de cette section est composé comme suit :

Président : André BEGUIN,
Président délégué : Paul JANSEN
Vice-Président : Henri BONNET,
Secrétaire : Michel BREYNAT,
Secrétaire-adjoint : Josette BAGARRE,
Trésorier : Henri BONNET,
Vérificateurs : Maurice RITON,
Délégués : Henri BONNET et Paul BOREL,
Porte drapeau : Paul BOREL,
Suppléant : Roger THOMAS.

Information :

Le nouveau président du Parc est Monsieur Yves PILLET, Maire de Pont-en-Royans, et c'est la deuxième fois qu'il en est le président.

Depuis sa nomination nous sommes régulièrement invités aux réunions et c'est une bonne chose.

Quoi qu'il en soit nous avons décidé, en réunion de bureau, que Messieurs CROIBIER-MUSCAT (père et fils) ainsi que Pierre HUILLIER, demanderont un rendez-vous à Monsieur Pierre WEICK, Directeur du Parc, ou avec le Président PILLET, afin de leur communiquer toutes nos objections concernant la gestion de la salle du souvenir compte tenu de la convention signée avec le Parc, étant donné la décision de la poursuivre encore une année.

C'est surtout la multiplication des ouvrages vendus au Mémorial, même si les nôtres y sont également, qui fait que les recettes sont moindres.

Congrès 99 :

La première chose que nous allons avoir à faire au prochain congrès c'est la modification des statuts.

Un projet de modification des statuts effectué par Didier CROIBIER-MUSCAT, qui en fait lecture, dont quelques exemplaires sont distribués aux présidents de section, présents au C.A., paraîtra sur le prochain bulletin n° 99.

Le règlement intérieur également sera modifié.

Le président, lui, demande d'étudier la possibilité de changer la durée du mandat du bureau, afin que celui-ci soit élu pour trois ans pour avoir le temps de faire quelque chose de suivi, car un an ce n'est pas assez pour mettre en œuvre du concret.

Un tour de table est demandé et chacun est favorable à cette idée.

Nous en reparlerons au prochain C.A. afin de prendre une décision.

Nous confirmons que la date du congrès est bien le samedi 15 mai 99, qu'il aura lieu à Grenoble au Palais des Sports, le programme paraîtra sur le prochain bulletin.

Cérémonies :

Cette année c'est le 55ème anniversaire, et jusqu'à présent nous avons toujours marqué les anniversaires 5 et 10, désirez-vous pour 99 que ces anniversaires soient marqués avec plus d'ampleur demande le Président ?

Après bien des discussions aucune section ne veut prendre de décision pour organiser quoique ce soit.

Confirmation pour les dates, St-Nizier le dimanche 13 juin, avec Valchevrière, Vassieux le mercredi 21 juillet avec la commune.

Le programme de toutes les cérémonies sera indiqué sur le prochain bulletin.

Le Président remercie la section "Jeunes" pour le travail déjà accompli et pour la contribution qu'ils veulent apporter à notre Association, c'est incontestablement que nous leur accordons notre confiance dans l'avenir de celle-ci.

Il est 16 heures 30, aucune autre question n'étant posée, le Président lève la séance et souhaite bon retour à chacun.

Le secrétariat.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 10 AVRIL 1999

Présents :

Georges FEREYRE - Paul MARMOUD - Philippe HUET
Gustave LAMBERT - André ARNAUD - Jean BLANCHARD
Jean ISNARD - Eloi ARRIBERT-NARCE - René BERTRAND
Jean CHAPUS - René CLUZE - André BEGUIN
Riton MAURICE - Elie ODEYER - Edouard TRIVERO
Paul BOREL - André RAVIX - Pierre MAGNAT
Georges MAYOUSSE - Gabriel DUMAS - Serge DUMAS
Raymond GAMOND - Marcel FANJAS - Alphone RIBAND
Joseph CHAUMAZ - Marcel BRUN - Raymond PUPIN
Roger GUERIN - Alice SALOMON - Gérard CHABERT
et la secrétaire Bernadette CAVAZ.

S'étaient fait excuser :

Daniel HUILLIER - Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Gilbert LHOTELAIN - Ariel ALLATINI - Paul WOLFROM
Ernest THUMY - Marcel BECHERAS - Jean PERAZIO
Paul JANSEN - Gaston GELLY - Edmond BOISSIER
André PETIT - Edgard HOFMAN - André GALVIN
Victor MEFFREY - Pierre HUILLIER
Christian BORDIGNON - Clément CHAVANT
Didier CROIBIER-MUSCAT - Bruno HUET.

Il est 14h15, le Président ouvre la séance par quelques mots d'accueil et félicite tous les participants d'avoir répondu nombreux à sa convocation.

Si l'ordre du jour était l'augmentation des cotisations, il rectifie qu'il ne s'agit que du pourcentage accordé aux sections pour leurs frais.

Il déclare que si certaines sections réclament un pourcentage plus élevé il faut penser que le bureau a beaucoup de frais (l'organisation des cérémonies, l'entretien des cimetières, les impôts, les charges, etc...) que les adhérents ne sont plus aussi nombreux et que les cotisations baissent chaque année.

Ce matin en réunion de bureau et à l'unanimité il a été décidé que les sections garderaient 30F sur les 100F de cotisation. L'article 4 du règlement intérieur sera changé en ce sens, 70% pour le bureau national et 30% pour les sections.

Le Président demande un vote à mains levées pour approbation et constate l'adoption du projet par 28 voix contre 3 de la section de Romans.

En ce qui concerne le Congrès, qui se déroulera le samedi 15 mai prochain, il est encore trop tôt pour avoir des réponses, et jusqu'à présent nous n'en avons que quelques unes.

Pour les élections au C.A. nous demandons à chacun de bien vouloir voter dès leur arrivée et nous leur rappelons qu'ils doivent être à jour de leur cotisation 99.

Nous rappelons également aux présidents de sections qu'ils doivent informer leurs adhérents qu'ils ont droit à 4 pouvoirs et que ceux qui ne peuvent se déplacer doivent voter par correspondance.

Sur le bulletin paraîtront comme d'habitude tous les renseignements à ce sujet ainsi que la date des prochaines cérémonies.

Le Président nous annonce avoir reçu une demande de Monsieur BRUNET, Président de l'Association du 11ème Cuir qui lui a demandé s'il pouvait se joindre à nos cérémonies du 21 Juillet à Vassieux.

En effet, le 11ème Cuir désire effectuer une prise d'armes avec cérémonie de remise de képis à cette même date. Bien entendu le Président a répondu que ce serait une très belle cérémonie à faire conjointement.

Les modalités de ce rassemblement seront étudiées ensemble.

Jean CHAPUS de la section de Romans demande ce qu'il en est de la section "Jeunes" et c'est le Président qui répond qu'elle compte déjà une quarantaine de réponses et que toutes les sections doivent faire un effort auprès de leurs adhérents afin que tous les enfants de Pionniers viennent les rejoindre. La section, dont la composition du bureau a déjà paru dans le dernier bulletin, ne demande qu'à s'agrandir.

Gérard CHABERT, trésorier de la section "Jeunes", déclare que celle-ci se met en place tout doucement et que des réunions sont faites en ce sens.

Il confirme qu'à l'issue des cérémonies du 13 Juin, St-Nizier-Valchevrière, la section invite les Pionniers au verre de l'amitié afin de faire connaissance.

Le Président rappelle tout ce qui a été fait dans le passé et que la section "Jeunes" trouve actuellement et dont elle pourra faire un bon usage, ne serait-ce que la Salle du Souvenir que nous devons à Albert DARIER, sa cassette qui est le plus beau témoignage qui ait été fait sur la bataille du Vercors et le diaporama qui en vingt minutes apprend aux visiteurs ce qu'à été le Vercors.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et souhaite bon retour à chacun.

Le secrétariat

Dans le cadre
de la commémoration
des Combats du Vercors
l'Association émet
une médaille souvenir,
(finition argentée)
dans son écrin,
au prix de 80 francs
ainsi qu'un porte-clefs
(finition argentée),
emballage sachet plastique
au prix de 40 francs

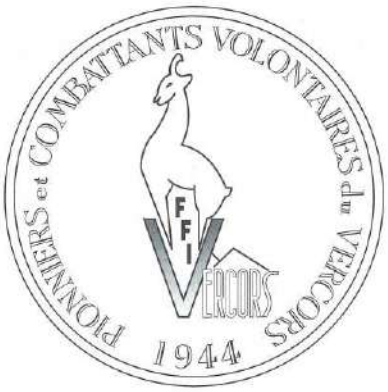

Face

Revers

Echelle 1

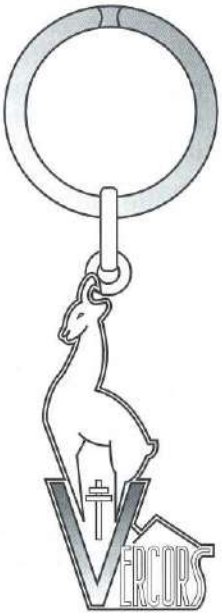

Echelle 1

Médailles et porte-clefs
seront disponibles
au Congrès à Grenoble,
le samedi 15 mai 1999.
et seront en vente à Vassieux.

BULLETIN DE RÉSERVATION au siège à GRENOBLE

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Commande : ..... Médaille(s) au prix unitaire de 80 F soit ..... F.

..... Porte-clefs au prix unitaire de 40 F soit ..... F.

Port éventuel 15 F .....F

Ci joint un chèque de ..... F.

☐ sera pris au Congrès

☐ à expédier à domicile (15 F de frais de port à ajouter)

RAPPORT MORAL ANNÉE 1998

Le secrétariat, qui est chargé d'exécuter les décisions prises par le conseil d'administration, vient une fois encore vous rendre compte des travaux effectués pendant cette année écoulée.

Ce fut une année profitable pour tous, car nous avons vu avec satisfaction, la création de la section "Jeunes" dont les membres participent activement aux travaux du conseil d'administration.

Cette section, ne peut être que nationale, car fils ou filles de Pionniers, venant de tous horizons et formant un rassemblement pour tenir bien haut le flambeau que vont leur passer les Anciens du Vercors, feront nous le savons, honneur au passé de ces vaillants combattants, que sont leurs aînés.

Bien sûr il faut apprendre, mais ce qui est certain c'est que tous veulent la même chose, continuer la tâche que l'Association a commencée.

Avec la section "Jeunes" nous sommes assurés d'une chose c'est qu'aucune autre association ne viendra se créer pour profiter de la tradition et du prestige du "Vercors".

Les Pionniers et leur famille ont eu l'occasion de se retrouver pour le Congrès 98.

Congrès qui fut marqué par la présence de nombreuses personnalités qui nous ont fait le grand honneur de s'exprimer devant vous, parmi lesquelles le Général Alain LE RAY, président d'honneur de notre association, qui a tenu à mettre d'une façon définitive, les choses au point concernant certaines divergences exprimées par ceux qui voudraient un rapprochement avec l'association LASSALLE, ainsi que l'allocution du major Francis CAMMAERTS pour la même raison.

Toutes ces allocutions ont été retranscrites, rigoureusement, dans notre bulletin n° 98, et la majorité des Pionniers ont abordé l'année nouvelle avec cette détermination, qui est la continuité de notre association, en souhaitant que cette affaire soit close définitivement, il y a d'autres affaires plus importantes à régler.

Les traditionnelles cérémonies commémoratives, ont commencé par celle d'Eugène CHAVANT, le 25 janvier, où se sont réunis tous ceux qui n'oublient pas leur "Patron", et qui viennent très nombreux pour honorer sa mémoire.

Nombreuse également était la foule présente pour les cérémonies du 14 juin à St-Nizier-du-Moucherotte et à Valchevrière, et nous remercions vivement les personnalités et les associations de résistance qui viennent chaque année soutenir les Pionniers dans ce devoir de mémoire.

C'est indéniablement un réconfort moral pour les anciens qui veulent inculquer aux jeunes générations le respect dû à ceux qui nous ont rendu la Liberté.

Vassieux, 21 juillet, organisée conjointement avec la Municipalité fut une grande cérémonie, en présence de Monsieur Jean-Pierre MARQUIE, Préfet de la Drôme, du général LE RAY, ainsi que de très nombreuses personnalités Drômoises tant civiles que militaires, parmi lesquelles on notait, le député GRÉGOIRE, les sénateurs BESSON et PIRAS, et le président du Conseil Général de l'Isère, Bernard SAUGEY. Le général ALLAMAND, commandant la 27ème DIM était représenté par le colonel GRANDEAU, et le colonel BOUTRY DMD de la Drôme par le colonel LABBE, le lieutenant-colonel HEURTEVENT, commandant le groupement de gendarmerie de Valence.

A la cérémonie de la commune comme à celle de la Nécropole, une quarantaine de drapeaux, et le piquet de la gendarmerie de Die rendaient les honneurs, commandé par le capitaine FLURAN.

Notre association a pris part à toutes les manifestations militaires et patriotiques traditionnelles avec le drapeau national ou avec ceux des sections et vous avez pu en prendre connaissance dans notre bulletin n° 98.

Les cérémonies extérieures auxquelles participe chaque année notre association, n'étaient pas oubliées, aux Glières le 29 mars, c'est le président FEREYRE qui s'y est rendu accompagné de quelques membres du bureau et qui a déposé la gerbe des Pionniers.

AVEZ-VOUS PENSÉ
A PAYER VOTRE COTISATION 1999 ?

C'est indispensable pour participer et voter à l'Assemblée Générale du 15 mai à Grenoble, ainsi que pour recevoir le bulletin

RAPPORT MORAL ANNÉE 1998 (suite)

Il s'est rendu à Paris en novembre, à l'invitation du Président de la République, afin d'assister à l'inauguration de la statue de Sir Winston CHURCHILL, en présence de la Reine Elisabeth d'Angleterre, et à celle de Monsieur Jean-Pierre MASSERET, Ministre des Anciens Combattants, à l'occasion du 80ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Le Président délégué CROIBIER-MUSCAT, accompagné de son épouse, est allé en délégation s'incliner et déposer une gerbe devant la stèle érigée en mémoire de l'équipage du Nord-Atlas tombé à Damery en 1971, et où se regroupent, avec la Municipalité des personnalités de la Marne et des représentants de l'escadron de transport "Vercors" qui n'oublie pas les siens.

En Bavière, le 8 novembre, il représentait l'association aux cérémonies des Anciens Combattants de Wiedergeltingen.

Notons que ceux-ci font déposer une gerbe au cimetière de Vassieux chaque année pour le 21 juillet.

Il faut reconnaître à nos sections la fidélité avec laquelle elles continuent à honorer, chacune de son côté, les dates anniversaires des combats ou des tragédies qui se sont passés dans leur secteur en dehors des cérémonies officielles organisées par le bureau national. A chaque date anniversaire, devant chaque stèle de disparus, dépôt de gerbes et les drapeaux sont présents.

Cette année encore, en mars, Paul VALLIER et Jimmy BOCH des groupes Francs de Grenoble, n'ont pas été oubliés. Là aussi, devant leurs stèles rassemblement important, personnalités Iséroises, associations de résistance, amis de la famille, tous sont fidèles et les dépôts de gerbes en sont la preuve ainsi que la présence de nombreux drapeaux.

Noyarey le 8 mai, la section de Grenoble était présente avec son drapeau.

Le 6 juin, cérémonie à Réculfort, le Président CROIBIER-MUSCAT était présent parmi une très importante délégation de gendarmeries voisines et de personnalités Iséroises.

A Presle, la section de Romans inaugurait une place commémorant la présence, le 26 Juin 1944, de 126 hommes commandés par le capitaine PIRON.

En juillet, le Pas de l'Aiguille, organisée par la section de Mens qui continue à monter ce rude sentier qui conduit au cimetière du Pas afin d'honorer ses morts. Avec l'âge cela devient de plus en plus difficile.

Juillet, La-Chapelle-en-Vercors, cérémonie organisée par la Municipalité, qui rassemble toujours énormément de monde, venu de toutes parts, à la cour des fusillés. Il faut rappeler que Monsieur Régis MALSAND, Maire de la commune, est un fils de Pionnier.

Le 27 juillet, comme chaque année à l'anniversaire des combats de Gigors, les anciens de la section BEN se réunissent devant la stèle de la 6ème compagnie pour un dépôt de gerbes. A l'issue de la cérémonie, c'est une tradition, Monsieur le Maire de Gigors offre un vin d'honneur à ces combattants qui n'oublient pas.

Le 29 juillet, la section de Romans inaugurait une stèle en souvenir de quatre résistants tombés sur la commune de Malleval.

Elle organise aussi chaque année les cérémonies de Beauvoir, Beauregard-Barret et St-Nazaire-en-Royans.

Le 5 septembre voyait la fusion de la section de La-Chapelle-en-Vercors avec celle de Saint-Jean-en-Royans. Fusion souhaitée par les deux sections.

Celle de Villars-de-Lans n'oubliait pas le 14 août, date anniversaire des fusillés du cours Berriat à Grenoble.

Les cérémonies de La Rochette-sur-Crest, Les Griolles et Combovin étaient toutes organisées par la section de Valence.

N'oublions pas la section de Lyon qui a participé et représenté l'association à 22 sorties avec son drapeau.

Merci encore à nos sections pour leur ardeur à ne pas baisser les bras et à vouloir continuer ce devoir de mémoire à nos disparus.

Rappelons ici les pages tristes de nos bulletins lorsqu'il faut y noter le nom de ceux qui nous quittent. Ils sont trop nombreux chaque année et les rangs s'éclaircissent.

Nous terminerons ce rapport avec quelques lignes empruntées au regretté Albert DARIER, et qui représente un message pour la section "Jeunes".

Les enfants de tes fils continueront la tâche
et, inlassablement, se donnant sans relâche
arriveront, peut-être, un jour proche ou lointain,
à s'éveiller vainqueurs au plus clair des matins,
pour vivre enfin ce rêve, qui tous ici nous hante :
La ronde autour du monde, les "lendemains qui chantent"
Et si ce jour venait, nous sommes sûrs qu'alors
on verrait se lever tous les morts du Vercors.

Le secrétariat.

Versez vos dons de soutien à l'Association.

Il vous sera remis un certificat que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Les sommes versées sont déductibles (à partir de 100 F).

Alors n'hésitez pas.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

EXERCICE 1998 COMPTES DE RÉSULTAT

Encaissement cotisation		52 880,00
Dons et divers		16 650,00
Vtes livres et diff diverses		68 651,43
Subv. de fonctionnement		32 500,00
Subv. entretien cimetières		2 272,00
Revenus financiers		9 849,97
Reprise sur compte résultat		247 500,00
Reprise sur provision except		50 000,00
Eau-EDF-Entretien et divers	3 735,05	
Réunion bureau et CA	10 180,40	
Timbres-téléphone-fax	15 640,94	
Cotisations diverses	4 015,00	
Journaux abonnements annonces	2 824,04	
Déplacement Pdt et bureau	21 068,50	
Frais bulletin	5 016,30	
Dons divers	2 890,00	
Congrès-cérémonies	24 959,38	
Papeterie et divers	7 789,54	
Assurances	5 037,00	
Charges immob., trav., aménagt., ravall.	14 362,84	
Taxes fonc. et habit	10 085,00	
Achat livres Vercors Citadelle	42 200,00	
Frais de bque	217,60	
Dot prov. (congrès cérémonies)	80 000,00	
Dot amortissement 98	194 776,00	
Variation de stock	735,00	
Actif cédé (valeur nette)	868,80	
Petites fournitures diverses	1 065,00	
	453 966,39	480 303,40
Résultat	26 337,01	
	480 303,40	480 303,40

Les comptes de l'Association, concernant l'exercice 1998, ont été vérifiés par Pierre BOS et Louis DIDIER-PERRIN le 25 mars 1999.

Ce sont les dépenses qui ont été spécialement épluchées, par des sondages dans les comptes de la classe 6.

Toutes les factures justificatives nous ont été présentées et correspondent bien avec les chiffres portés en comptabilité.

Rien à signaler d'anormal, toutes les questions posées à la comptable ont eu une réponse satisfaisante.

Nous renouvelons à Bernadette, nos remerciements et notre gratitude pour tout le travail et le dévouement qu'elle apporte à notre association.

Pierre BOS
L. DIDIER-PERRIN

ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS
ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

55e congrès

SAMEDI 15 MAI 1999

organisé
par le Bureau National

Pionniers, vous devez venir nombreux

L'assemblée et le repas se dérouleront au Palais des Sports salle Cazeneuve

Pendant les travaux de l'assemblée,
les familles et amis des participants
sont conviés à la visite du Museum, Jardin des Plantes
guidés par Huguette BOREL, membre des Pionniers du Vercors

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénom) _____

Adresse _____

Membre de l'Association (à jour de la cotisation 1999) donne pouvoir à :

M. (nom et prénom)(1) _____

Adresse _____

pour participer en mon nom aux différents votes qui auront lieu au cours de l'Assemblée générale du samedi 15 mai 1999 à Grenoble.

Signature (2) et date :

(1) Nom du Président de section ou d'un membre de l'Association **présents** à l'Assemblée.
(2) Précédée de la mention **manuscrite** "Bon pour pouvoir".

RÉSERVATION POUR LE REPAS DU SAMEDI 15 MAI 1999, A GRENOBLE

M. (nom et prénom) _____

Adresse _____

Assistera à l'Assemblée générale, le samedi 15 mai 1999.

Il participera au repas et retient par la présente inscription : _____ repas.

Ci-joint règlement de : _____ repas x 160 F, soit _____ F

❑ Chèque bancaire à l'ordre des Pionniers du Vercors - Grenoble
❑ Virement postal - Association Pionniers du Vercors n° 919.78 J Grenoble

Signature :

DOIT PARVENIR IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE 9 MAI 1999
AU SIÈGE :
26, RUE CLAUDE-GENIN
38100 GRENOBLE

Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

TRÈS IMPORTANT :

Chers Pionniers qui, pour des raisons majeures, ne pouvez assister à l'Assemblée générale, le 15 mai 1999, à Grenoble, prenez part à la vie de votre Association.

Envoyez au Bureau national, sous double enveloppe, votre bulletin de vote. **N'oubliez pas** de mettre votre nom derrière l'enveloppe d'expédition sinon votre bulletin sera nul.

Pouvoirs : .....

Attention, pas plus de quatre pouvoirs.

Bulletin de vote à l'Assemblée générale du 15 mai 1999 à Grenoble

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATS :

Membres sortants rééligibles : **André ARNAUD**
Philippe HUET
Jean ISNARD
Paul MARMOUD

Nouveaux candidats : **Clément CHAVANT**
Didier CROIBIER-MUSCAT

_____

_____

Pour que votre bulletin soit valable, vous ne devez pas indiquer plus de quatre noms

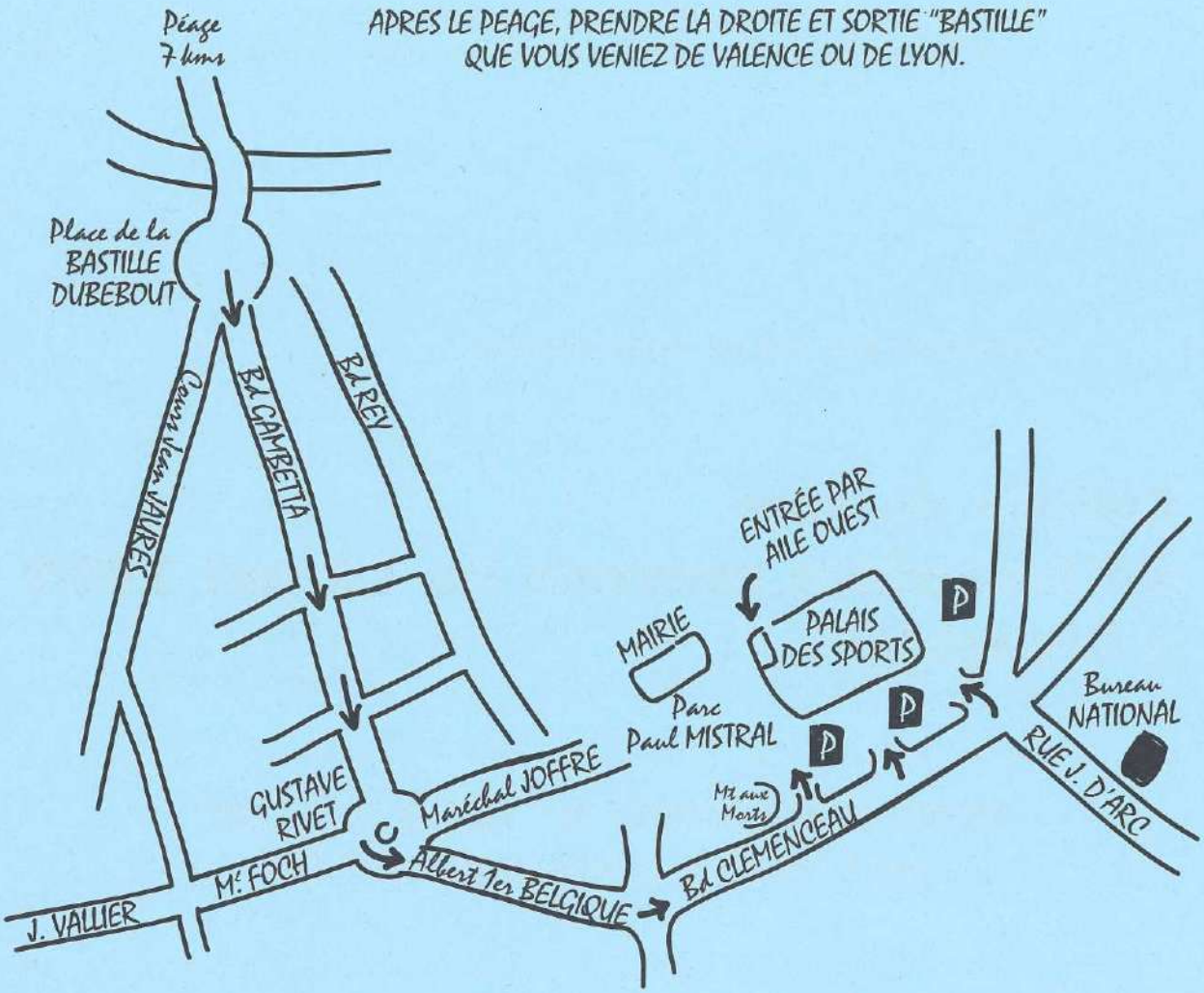

Le rassemblement des congressistes aura lieu salle Cazeneuve, au Palais des Sports Boulevard Clemenceau, Grenoble. Il y a de la place pour se garer et il sera inutile de reprendre son véhicule avant de repartir. Tout est sur place.
La route à prendre est indiquée sur le plan.

CONGRÈS NATIONAL DU SAMEDI 15 MAI 1999

7 h 30 : Ouverture des portes

8 h : Réception des congressistes, verre de l'amitié, café, brioche pour tous.

9 h : Ouverture des travaux. Mot d'accueil du Président. Assemblée générale extraordinaire pour approbation des nouveaux statuts, suivie de l'assemblée générale ordinaire. Lecture du rapport moral, vote et lecture du rapport financier, vote. Résultat des votes concernant les candidats au conseil d'administration

11 h : Réception des autorités. Allocution du Président national Georges FEREYRE. Allocations des autorités présentes.

12 h : Cérémonie au monument aux morts.
Chant des Pionniers, Chant des Partisans.
Dépôts de gerbes, sonnerie aux Morts, minute de silence, Marseillaise.

12 h 30 : Vin d'honneur offert par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de Ville.

13 h 30 : Repas servi aile ouest au Palais des Sports.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR LE CONGRÈS

Rendez-vous : Le rassemblement des congressistes aura lieu à la salle Cazeneuve, Palais des Sports à Grenoble. (Voir plan)

MENU

Salade mêlée aux abats de volailles confits chauds à la fricassée de champignons et ses toasts au cou d'oie farci

Poirine (cuisse) de pintade farcie aux girolles
Gratin dauphinois
Flan de légumes

Assiette de fromages secs
ou
Faisselle de blanc de campagne à la crème

Forêt noire

Café

Vin :
blanc : Muscadet
rouge : Côte du Rhône

Prix 160 F TTC

Vote : Le vote pour le renouvellement du tiers sortant aura lieu à 8 h 30. Il est rappelé à tous les membres, qu'il est de leur devoir de voter pour participer à la vie de leur association.
Nous insistons sur le fait qu'il faut être à jour de votre cotisation pour voter.

Animation : Pendant la durée des travaux de l'assemblée, les familles et amis des participants sont conviés à la visite du muséum d'histoire naturelle jardin des plantes, accompagnatrice : Madame Huguette BOREL.

Election du bureau : Elle aura lieu vers 10 h 30 si les travaux le permettent sinon sur convocation au Bureau national.

Questions diverses : Tout membre de l'association (actif ou participant), à jour de sa cotisation 99, peut intervenir au congrès par question écrite. Deux impératifs pour qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour : être d'intérêt général et parvenir au siège avant le 9 mai 1999.

Cérémonie au monument aux Morts : A la fin des travaux, les Pionniers, familles et amis se rassembleront au monument où aura lieu la cérémonie pour un dépôt de gerbes et une minute de recueillement pour tous les disparus.

Apéritif : Offert par la Municipalité.

Repas : Au Palais des sports.

Très important : Tous les Pionniers sont chaleureusement invités, bien entendu avec leurs épouses. Pour se faire inscrire, se servir de la fiche de réservation qui se trouve incluse dans le bulletin du Pionnier.

Les Pionniers qui doivent arriver la veille sont priés de téléphoner au Bureau national à Grenoble qui indiquera l'hôtel où pourront se retrouver tous les camarades venant de loin.

ATTENTION : Nous demandons à tous les Pionniers ne pouvant se déplacer pour assister à notre assemblée générale, de bien vouloir envoyer leur vote par correspondance, sous double enveloppe, à notre Bureau national à Grenoble.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en considération ces quelques lignes de recommandation.

ATTENTION

Tous les repas retenus doivent être réglés au moment de la réservation. Aucun règlement ne sera accepté le jour du Congrès. Aucune réservation ne sera acceptée après le 9 mai, date limite impérative.

CINQUANTE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DES COMBATS DU VERCORS

Saint-Nizier du Moucherotte
Dimanche 13 juin 1999

10 h 15 : Cérémonie à la Nécropole
11 h 00 : Cérémonie à Valchevrière
11 h 30 : La section "Jeunes" invite tous les Pionniers présents à l'apéritif qu'elle vous offre après les cérémonies de Valchevrière.

Vassieux en Vercors
Mercredi 21 juillet 1999

Pour Vassieux, une circulaire sera expédiée aux Présidents de section, précisant le déroulement des cérémonies. En ce qui concerne les membres isolés qu'ils veuillent bien se renseigner auprès du siège à Grenoble

5 juillet : Ambel
25 juillet : La Chapelle-en-Vercors.
25 juillet : Le Pas de l'Aiguille.
27 juillet : Beauvoir-Saint-Nazaire-en-Royans.
14 Août : Monument des fusillés, cours Berriat.

RAPPORT GÉNÉRAL

En exécution de la mission qui nous a été confiée de manière contractuelle par le conseil d'administration de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998 sur :
- le contrôle des comptes annuels
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration et sont joints au rapport.

Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur les comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimé ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donne une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Gérard MARCONNET
Commissaire aux comptes

Versez vos dons de soutien à l'Association.

Il vous sera remis un certificat que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Les sommes versées sont déductibles (à partir de 100 F).

Alors n'hésitez pas.

EPERNAY

C'est à la maison des associations que l'amicale des anciens FFI d'Epernay, lors de son assemblée générale, recevait la petite délégation des Pionniers du Vercors, A. CROIBIER-MUSCAT et son épouse, quelques membres du bureau, et les deux récipiendaires de la "34ème Maistrance" de la Médaille des Compagnons de l'Amicale.

Ce sont Ernest MUCEL et Henri VEILLEUX, tous deux de la section de Pont-en-Royans, qui eurent cet honneur cette année et qui déposèrent la gerbe des Pionniers au monument aux morts.

Le secrétariat.

Cérémonie CHAVANT Dimanche 31 Janvier 1999

De nombreux Pionniers du Vercors, du bureau national, les présidents des sections du plateau et de l'Isère, s'étaient rassemblés devant la stèle d'Eugène CHAVANT, chef civil du Vercors, afin d'honorer sa mémoire pour le trentième anniversaire de sa disparition, malade, le président national s'était fait excusé.
Avec les membres de sa famille, son fils André et son épouse, on notait la présence à cette cérémonie du souvenir, Messieurs, Michel DESTOT, député-maire de Grenoble, Didier MIGAUD, député de l'Isère, Richard ZAPARUCHA, directeur de l'ONAC, Max MICOUD, vice-président du conseil général, Denis PINOT, conseil général, Daniel HUILLIER résistance unie, Pierre MATHIEU cie Stéphane, Gabriel MADEVA de l'ANACR, Henri REY des médaillés militaires, Vincent LAMARCA des CVR, ainsi que beaucoup d'autres représentants de la résistance.

Plusieurs dépôts de gerbes marquèrent cette manifestation du souvenir et de nombreux drapeaux s'inclinèrent pour la minute de recueillement.

Le secrétariat.

Souvenir

Comme ils le font depuis tant d'années, les Anciens de "Combat" s'étaient réunis une fois de plus devant la stèle de Paul VALLIER, afin de commémorer le jour anniversaire de cette tragédie qui, le 22 Mars 1944, voyait disparaître un des plus purs combattants de la résistance en Dauphiné.

A cette cérémonie traditionnelle, le président BOIS-SAPIN, rappela les circonstances de la mort de ce héros et c'est le Maire de Fontaine, Yannick BOULARD, qui clôturait cette cérémonie rappelant que chaque année, les associations de combattants et résistants restent fidèles au souvenir.

Le secrétariat.

Invité par le Président de la République, notre Président national, Georges FEREYRE, a assisté à l'inauguration de la statue de Sir Winston CHURCHILL.

LA RESISTANCE A MEAUDRE

Dès juin 1942, Georges BUISSON et Léon VINCENT-MARTIN, entrent en contact avec la Résistance par Jean GLAUDAS à Villard-de-Lans. Ils participent avec Mathieu REPELLIN, Marcel ROCHAS (dit Tiotio) et SAVIOUX l'instituteur, à une réunion au restaurant de Théo RACOUCHOT à Villard-de-Lans où se trouvent Jean GLAUDAS, Edouard MASSON, Marius CHARLIER le percepteur, Jo BLEAUDOING, les frères HUILLIER, Baptiste CONVERSO.

Fin 1942, CHARLIER cherche une "planque" pour les jeunes réfractaires. Léon VINCENT-MARTIN lui propose d'utiliser la "Maison du Cru" (maison de l'accoucheuse Madame REPELLIN-VILLARD) à Méaudre. CHARLIER effectue les démarches nécessaires et fin mars 1943 l'occupation est effective par les réfractaires rejoints par cinq jeunes de Pont-en-Royans. C'est le début du Camp 3 (C3) qui un peu plus tard est mis en émoi par un groupe de soldats italiens venus "en manœuvre" à Méaudre, et qui se dirige droit vers la "Maison du Cru"... puis la dépasse en continuant plus loin sa manœuvre. Ouf! Mais le 20 mai, une troupe plus importante débarque sur la place de Méaudre. L'alerte fonctionne et le C3 déjà replié sur la baraque des Feuilles se réfugie plus haut sur la baraque d'Achieux en direction de Gros-Martel.

A la même époque le C5 venu du Rousset vient s'installer à Gros-Martel, commandé par le lieutenant BILCKE (dit DUPUY), il est soutenu par l'intendance de Méaudre, le lieutenant RUETTARD, commandant à la fois le C3 et le C5.

En novembre 1943 trois groupes civils sont constitués à Méaudre :

1er groupe de : Georges BUISSON, Joseph REPELLIN, Raymond GAMOND, Paul DURAND-POUDRET, Léon DURAND-POUDRET, Emile CHABERT, Joseph COING, Fernand BUISSON, Pierre ROCHAS.

2ème groupe de : Léon VINCENT-MARTIN, Marcel FANJAS, Constantin RAVIX, Paul GRIAT, Marcel REPELLIN, Pierre RECOLLIN-BELLON, Gaston SUBLET, Déléon GODARD.

3ème groupe de : Mathieu REPELLIN, Albert REPELLIN, Paul REPELLIN, Georges THYBAUD, Léon REPELLIN, Louis GUSMINI, Camille ROCHAS, Paul WALPERSCHVYLER.

Ces groupes sont aidés par les deux secrétaires de Mairie, Valentine REPELLIN et Marie-Louise DURAND-POUDRET et ils suivent l'instruction militaire donnée par le sergent Georges BUISSON.

Ils ont assuré la garde de nuit dans les Gorges de la Bourne à la fin de l'année 1943.

Le 9 mars 44 le C5 perd quatre de ses membres fusillés par les Allemands à Beauregard-Barret : le lieutenant RUETTARD, le lieutenant BILCKE (Dupuy), PRIANT (dit Fils), et BROYER (dit Marco).

Le groupe-franc de Villard-de-Lans, créé par Jo BEAUDOING a été formé à Méaudre par Georges RAGACHE, puis dirigé par Georges RAVINET. Il est composé de : Jo BEAUDOING, Georges RAGACHE, Georges PETITPAS (dit Gaston), Paul FUSTINOLI (dit Charipe), Geneviève GAYET (dite Germaine) et Charlotte MAYAUD. Ce groupe-franc renforcé par des éléments du C5 est des groupes civils de Méaudre, a assuré le 25 janvier 1944, la sécurité de la très importante réunion des chefs de la Résistance de l'Isère, dite "RÉUNION MONACO" qui s'est tenue chez Tiotio (Marcel ROCHAS et ses sœurs), Hôtel de la Poste à Méaudre, pour constituer la COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION NATIONALE et programmer la suite des actions axées sur la guérilla.

Le 26 mars 44, ce groupe-franc, au cours d'une intervention difficile où Georges RAVINET fut gravement blessé, ramena de Saint-Nizier les corps d'Henri TARZE (Bob) et Jean BOCQ (Jimmy) tués par les Allemands.

Lors de la fondation de l'Association Nationale des Pionniers par Eugène CHAVANT (Clément) en 1944, les résistants de Méaudre y ont adhéré, formant ainsi la Section de Méaudre.

En 1985, après la disparition de Georges BUISSON, les sections voisines et amies de Méaudre et Autrans ont fusionné en une seule Section Autrans-Méaudre, pour mieux assurer comme au temps de leur combat commun, leur solidarité et leur force dans le "devoir de mémoire".

(Renseignements recueillis auprès de Léon VINCENT-MARTIN par André ARNAUD et Jean CONTAT).

NÉCROLOGIE

Section de Grenoble

C'est avec stupeur et une grande tristesse que la section apprenait début février le décès subit de sa trésorière, Aimée CLOITRE.

C'est une grande perte pour la section dont elle s'occupait activement depuis de longues années.

Après le décès de son époux, Honoré, président de la section, elle avait accepté d'aider au bureau national et ne disait jamais non quand il s'agissait de Pionniers. A tous les congrès, les cérémonies, de Grenoble ou d'ailleurs, elle était présente avec le secrétariat du Vercors.

Elle s'occupait également d'un club à Quay en Chartreuse et pour toutes ces occupations elle était la joie de vivre.

Estimée, appréciée et aimée, elle sera regrettée par tous ceux qui l'ont connue.

Le président, le bureau et l'ensemble des Pionniers, présentent à sa propre famille ses condoléances les plus sincères.

Le secrétariat.

Section de Valence

● Notre dévoué trésorier de section et vérificateur des comptes de l'association Pierre BOS et Madame ont eu la douleur de perdre leur fille Véronique, elle avait 40 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 11 janvier à Valence.

A Pierrot et à son épouse, ainsi qu'à leur famille, très éprouvés, nous renouvelons avec toute notre amitié nos sincères condoléances.

● Notre compagnon Jean MOURGUES nous a quittés, il était âgé de 82 ans. Né à Alès, il avait fait l'école de Saint-Cyr, nommé officier, il avait opté pour la Police Nationale et s'était retrouvé en pleine occupation commissaire-adjoint à Valence, à ce titre il rendit de nombreux services à la Résistance. Suspecté, il fut contraint de rentrer dans la clandestinité et rejoint le maquis fin 1943 sous le nom de Capitaine JULIEN.

A la libération, il fut nommé commissaire principal à Valence, poste qu'il ne tarda pas de quitter pour prendre la direction de l'agence d'une entreprise valentinoise, à Paris.

Il fut membre de la section de Paris durant de nombreuses années. S'étant retiré à Nîmes, il avait rejoint la section de Valence.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité à Alès où il fut inhumé dans le caveau de famille.

A ses enfants et à tous ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

Section d'Autrans-Méaudre

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur André BORDENAVE (alias capitaine DUFFAU) le 16 mars 1999 à Bayonne.

A ses enfants, à toute sa famille, l'ensemble des Pionniers du Vercors présente ses fraternelles et sincères condoléances.

Le secrétariat.

Section de Lyon

Le 27 mars dernier, après trois mois d'hospitalisation et de souffrances, notre ami Claude DESTHIEUX nous quittait.

Né en août 1920, Claude s'était engagé dans l'aviation en 1938. Après la défaite et le passage de son unité en Algérie, il entra en 1942 dans la clandestinité.

Début 1943 première étape à Saint-Ange d'où il rejoint le Vercors au C7 le 3 avril puis Vassieux le 10 mai 43.

Après la libération, il entre chez Berliet où il terminera sa carrière.

Claude, membre de la section de Lyon depuis sa création, n'avait que des amis et ne manquait pas une seule manifestation.

A Madame DESTHIEUX et à toute sa famille, le président et les membres du bureau national, la section de Lyon, renouvellent leurs plus sincères condoléances et l'assurance de leur amitié.

Le secrétariat.

Section de Monestier de Clermont

La section est en deuil, René GACHET né le 4 mai 1922 à Villeurbanne nous a quittés.

Mécanicien de profession, il avait rejoint le plateau du Vercors le 9 juin 1944. Dès le lendemain sous une pluie glaciale nous nous installions au camp de REY BOUZOU et le soir même à nouveau volontaire GACHET est de garde comme tireur au F.M.

Chaque année, nous avions plaisir à le rencontrer à Gresse-en-Vercors lors des cérémonies commémorant les atrocités perpétrées par les nazis.

Sa santé sérieusement atteinte par un infarctus, René GACHET et son épouse continuaient à séjourner à Gresse où ils avaient un chalet.

Nous étions nombreux le 21 janvier dernier pour rendre un dernier hommage à ce vaillant combattant : CLET Joseph, SALOMON Alice, GUERIN Roger, TISSIER Henri de Monestier, CHAUMAZ Joseph, BRUN Marcel et Bernadette de Grenoble, GALVIN André, PUPIN Raymond de Mens, PERAZIO Jean, TRIVERO Edouard de Pont-en-Royans.

Le secrétariat.

Section Ben

Notre ami Elie ESPINAS nous a quittés le 26 mars 1998, nous ne le savions pas, et je continuais à lui envoyer l'Echo de la 6ème.

Son fils m'a prévenu de son décès le 6 janvier 1999. Affecté à la deuxième section il n'a rejoint que le 19 août 1944.

La 6ème compagnie BEN présente à sa famille ses très sincères condoléances.

A. PETIT

Madame SOTTY, de Gilly-le-Citeaux nous fait part du décès de son époux François, à la suite d'une longue maladie.

François SOTTY, Pionnier du Vercors, adhérent depuis toujours à l'association, il avait combattu avec Albert DARIER à Mens.

L'ensemble des Pionniers, adresse à sa veuve et à toute sa famille ses plus sincères condoléances

MODIFICATIONS DES STATUTS

LISTE DES ARTICLES MODIFIÉS

Article (2)

Les moyens de l'association sont :

- Un secrétariat permettant la liaison avec le bureau et les différentes sections et assurant l'expédition des affaires courantes ainsi que tous travaux de fonctionnement, coordination, diffusion et classement.
- Une permanence au siège administratif, servant de lieu de réunion, permettant les contacts avec les membres.
- Un bulletin semestriel assurant la liaison entre tous les membres et leur information.
- Des sections locales qui maintiennent le contact avec les membres suivant leur répartition géographique. Exceptionnellement, il pourra être créé des sections spécifiques d'un camp ou d'une action de combat dont les membres pourront maintenir le contact avec ceux participant à une section locale.
- Une section "Jeunes" qui regroupe les membres visés à l'article 3 alinéa 2.

Article (3)

- L'Association se compose de membres actifs, de membres d'honneur et de membres honoraires.

  Les membres actifs sont :

- Les résistants qui ont appartenu à une organisation "Vercors" reconnue et ceux qui ont rejoint le plateau pour participer aux combats.
- Les descendants directs (enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants) des résistants visés ci-dessus vivants ou décédés.
- Les veuves, ascendants, frères et sœurs, des résistants tués au cours des opérations du Vercors ou décédés ultérieurement.

L'adhésion n'est effective qu'après avis favorable du bureau national.

Article (7)

- Les membres de l'Association ou les membres de commissions ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Les remboursements des frais engagés par les membres de l'association ou par des salariés sont effectués selon les dispositions arrêtées par le bureau dans le cadre de l'administration de l'association.
- Afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Association, les salariés de l'Association, sont consultés selon les dispositions légales en vigueur.

Article (12)

- L'organisation et le fonctionnement des activités de l'Association sont placés sous le contrôle du Président et des personnes déléguées à cette fin par le Conseil d'Administration.
- Il ne peut être délégué ou transmis à un organisme, établissement ou association quels qu'ils soient aucune des responsabilités et prérogatives fondamentales de notre association telles que définies par l'article 1 des présents statuts sans l'accord favorable de l'Assemblée Générale réunie dans les conditions requises par l'article 16 des présents statuts.
- L'association comporte de sections telles que définies à l'article 2 des présents statuts et des membres indépendants. Les sections ne constituent pas des personnes morales distinctes d'elle-même. Chacune d'elles élit annuellement son bureau qui se tient en relations constantes avec le bureau national et le conseil d'administration désigne ses mandataires à l'Assemblée Générale, s 'il y a lieu.
- En particulier il est créé une section regroupant les descendants directs visés à l'article 2 des statuts dite "section Jeunes". Cette section a notamment pour objectif de promouvoir l'action de l'Association auprès des jeunes générations et de les faire participer à son action.

  Dans ce but, les membres de cette section participent aux travaux des sections régionales avec lesquelles ils assurent une liaison.

  La section "jeunes" est représentée dans chacune des commissions, au bureau national et au conseil d'administration.

  Elle établit un programme annuel d'activités soumis à l'approbation du Bureau National et du Conseil d'Administration.
- Les trésoriers des sections versent chaque année dans le premier trimestre au trésorier national le montant des cotisations déduction faite d'une part fixée par le règlement intérieur.

  Le règlement est accompagné de la comptabilité de la section.
- Des sections locales peuvent être créées par délibération du Conseil d'Administration pour palier tout défaut d'initiative.

Article (15)

- Il est tenu une comptabilité conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Chaque section doit tenir une comptabilité distincte qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association.
- Il est justifié chaque année auprès des départements de l'Isère et de la Drôme, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Anciens Combattants, de l'emploi des fonds provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.
- L'Assemblée Générale désigne deux vérificateurs des dépenses choisis hors le Conseil d'Administration.
- Conformément aux dispositions légales, un commissaire aux comptes est chargé de la certification des comptes de l'association.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Est modifié à l'article 4 :

- Alinéa 9 : le Président national est responsable de l'utilisation des fonds dont il dispose. Le trésorier national est dépositaire et comptable des fonds que l'association peut avoir en caisse.

  Il règle d'après les directives du Président, les rapports financiers avec le trésorier des sections. Ceux-ci au contact des membres perçoivent les cotisations et en adressent 70 % au trésorier national.
- Les sections sont autorisées à conserver 30 % des sommes recueillies pour leur fonctionnement (correspondances, téléphone, etc...).

  Elles tiennent une comptabilité distincte en application de l'article 16 des statuts.

De Marc SERRATRICE

Histoire du camp 3 - Autrans

Maquis du Vercors (1943-1944)

Avec l'aimable autorisation de notre ami Crainquebille

Pour l'heure, nous n'en sommes pas encore là. Autrans est toujours sous la botte et nous, à Plénouze, sur le qui-vive. Par contre, nous observons dans le ciel dauphinois des raids alliés de plus en plus fréquents, ponctués au passage par le grondement, plus ou moins lointain, de bombardements entre Vallée du Rhône et chaîne des Alpes. Ce pilonnage des nœuds ferroviaires et des ponts est le signe avant-coureur d'une opération d'envergure dans le sud de la France. Un jour, alors que nous observons aux jumelles une formation nous survolant à quelque 4 000 mètres d'altitude, nous assistons au lâcher de bombes sur la vallée de Saint-Martin-de-Vinoux et Saint-Egrève. La voie ferrée sera peu touchée, mais le bombardement fera de nombreuses victimes principalement à l'hôpital psychiatrique.

Les discussions entre les stratèges de Plénouze vont bon train sur la date du débarquement et les circonstances où nous interviendrons. Ces hypothèses sont bientôt supplantées par un événement, tangible celui-là, et plus proche de nous : les Allemands évacuent Autrans ! Un convoi fortement protégé est parti par la Croix-Perrin, non sans avoir fait passer des sueurs froides aux riverains de la place du village. Jeannette, la coiffeuse, racontera que les occupants rassemblés pour le départ avaient leurs armes automatiques posées sur leur trépied et braquées en direction des maisons. De là à penser qu'un carnage se préparait, il n'y avait qu'un pas qui, fort heureusement, ne sera pas franchi. L'ennemi a enfin quitté la vallée d'Autrans-Méaudre, mais il maintient l'occupation de Villard, Lans et Saint-Nizier. La vigilance reste de rigueur et nous nous gardons bien de ne pas exposer la population en nous manifestant. Le lendemain, une patrouille allemande revient et abat Francisque Trouillet, un jeune Autranais, et blesse Paul Barnier qui parvient à s'enfuir.

Le 15 août est un grand jour. Le débarquement en Provence est annoncé et confirmé d'heure en heure. Echaudés par les événements qui succédèrent au 6 juin, nous tempérons notre enthousiasme. Néanmoins, le moral monte au beau fixe. La question n'est plus de savoir quand ils vont débarquer, mais dans combien de temps ils mettront le pied sur le sol dauphinois. Les plus optimistes comptent en semaines. Trois jours plus tard, les Allemands se retirent de Villard-de-Lans. Voilà qui nous ouvre des possibilités de ravitaillement qui rendront la période d'attente plus sereine.

Le 21 août au soir, soit six jours après que Français et Américains aient pris pied sur la côte méridionale, un ordre nous arrive, incroyable ! Nous devons descendre dans la vallée de l'Isère prendre position sur la route Grenoble-Valence. Des éléments motorisés américains sont signalés au sud de Grenoble. Il faut se préparer à intervenir sur les arrières de l'ennemi. Les événements vont, tout à coup, très vite. Nous avons du mal à réaliser que le moment attendu depuis si longtemps est enfin arrivé. Quoi qu'il en soit notre compagnie, restée groupée, peut rapidement devenir opérationnelle pour peu que notre équipement soit complété et nos estomacs alimentés. Dès le lendemain matin, nous prenons le chemin de la vallée par les pas du Mortier et de l'Eyrard dont la descente acrobatique, compte tenu de notre charge, n'est pas du goût de tous. Nous atterrissons au château de Noyaret où un repas, enfin digne de ce nom, constitue notre premier fait d'armes. Nous y apprenons que Grenoble est quasiment libérée, sans nous, par l'action conjuguée des blindés américains et des maquis dauphinois. La mission dévolue au maquis du Vercors, nous explique-t-on, se situe plus à l'ouest et au nord. Nous avons manqué la fête de Grenoble, mais nous ne perdons rien pour attendre. Nous nous rattraperons avec la libération de Lyon.

VIII. - LA LIBÉRATION.

LES MAQUISARDS DU VERCORS RESSURGISSENT DE L'OMBRE, 22 AOUT 1944.

A ce stade des événements, il apparaît nécessaire de donner un bref aperçu de la situation générale. Dès l'annonce du débarquement en Provence, le colonel Huet active la réorganisation des unités qui ont survécu à la bataille du Vercors. Elles ont été fortement décimées, mais représentent encore dans le nouveau contexte une force de frappe que les Allemands pensaient avoir anéantie. Le chef militaire du Vercors, qui a installé son P.C. dans la vallée de l'Isère, donne donc le 21 août l'ordre de se préparer à intervenir sur les arrières de l'ennemi. De quelles forces dispose le colonel Huet ? Paul Dreyfus dans son ouvrage [1] indique en substance que deux groupements ont été formés, renforcés par des maquis environnants. Le premier est constitué par le 6e B.C.A. de Costa de Beauregard (dont fait partie le C. 3), auquel s'ajoutent des éléments du bataillon Ulmann, et des unités des maquis des Chambarrands, de Chartreuse et des F.T.P. [2] du bas Dauphiné. Un deuxième groupement est composé des maquis du Vercors de Thivollet et du bataillon Bourdeaux. Fort de cette organisation, Huet peut offrir l'appui de ses troupes aux unités blindées et motorisées américaines, toutes surprises d'avoir percé si vite jusqu'à Grenoble avec l'aide déterminante des F.F.I. [3] tout au long de la route Napoléon. Mais ces avant-gardes sont inquiètes de se trouver aussi en pointe, coupées de leur infanterie, à la merci d'une contre-offensive. Effectivement, les Allemands lanceront quelques contre-attaques en provenance de Lyon et dans la vallée du Grésivaudan pour ralentir l'avance alliée, sans succès.

C'est dans la foulée des unités blindées et motorisées progressant en direction de Lyon, que se situera désormais l'intervention des maquis devenus Forces Françaises de l'Intérieur. Nous avons enfin la satisfaction de participer à la libération du pays. Nous tenons notre revanche sur ces soldats nazis qui, maintenant, battent en retraite, après avoir martyrisé le Vercors.

(1) Vercors, Citadelle de liberté.
(2) F.T.P. : Francs-Tireurs et Partisans.
(3) F.F.I. : Forces Françaises de l'Intérieur.

Notre parcours nous conduira, sous le drapeau du 6e B.C.A., successivement à La Côte-Saint-André, Beaurepaire, Montfalcon, Vénissieux, Lyon, avant de revenir à Grenoble, et de nous retrouver sur la frontière italienne, près de Briançon. A La Côte-Saint-André, l'accueil enthousiaste de la population nous fait chaud au cœur. L'ambiance aidant, la maison Cherry-Rocher, dans un élan de générosité, nous distribue des bouteilles de la précieuse liqueur ayant échappé au pillage allemand. Cet arrosage aura tôt fait de brouiller les esprits et les estomacs sortant d'une longue abstinence. La suite du programme prévoit, heureusement, une halte pour une nuit de sommeil dans le lycée de la ville.

Nous serons tout à fait remis de nos émotions lorsque, plus tard, le commandement nous envoie « fixer » un petit groupe ennemi au nord de Beaurepaire, en attendant que les chars américains viennent réduire cette poche. En réalité, nous tombons sur une forte unité, appuyée par des blindés. A notre approche, l'ennemi a amorcé un mouvement tournant et nous accueille par un tir nourri lorsque nous pénétrons dans l'agglomération, dont les rues sont subitement désertes. Notre compagnie ne disposant pas d'armes antichars et, comme sœur Anne, ne voyant rien venir côté américain, doit finalement décrocher au bout d'une heure de tirs inefficaces. De tortueuses manœuvres pour échapper aux blindés allemands nous conduisent à travers vignes et maïs en direction d'un bois où, le soir, on vient enfin nous dégager de ce guêpier et nous rapatrier sur Rives, d'où les Américains n'ont pas bougé.

LA LIBÉRATION DE LYON. 2 SEPTEMBRE 1944.

Après Rives, nous sommes cantonnés dans l'école sans éclairage du petit village de Montfalcon. Cette situation, soit dit en passant, me vaut d'être délégué au prélèvement de quelques cierges dans l'église avoisinante pour les besoins de notre juste cause. C'est là que nos chefs Robert et Boby nous annoncent que nous allons participer à la libération de Lyon. Dans la nuit du 2 septembre, on nous transporte à Vénissieux. Au petit matin, nous faisons mouvement sur Lyon. Nous y pénétrons par l'avenue Berthelot, en partie détruite par les bombardements. Nous arrivons sans encombre au bord du Rhône. Là, tous les ponts sont détruits. Les Allemands viennent de les faire sauter, aussi bien sur le Rhône que sur la Saône, afin de ralentir la poussée des armées alliées. Lyon est coupée en trois parties. Le franchissement du fleuve sur les vestiges du pont de chemin de fer (ou du pont Wilson ?) est laborieux. La foule en liesse, sourde à nos injonctions de prudence, entrave notre progression. Commence alors une journée de folie et de confusion, où s'entremêlent acclamations et tirs de miliciens embusqués sur les toits, dont le repérage est rendu difficile par les gens qui s'agitent aux fenêtres. Les rues se garnissent ou se vident au gré des coups de feu. Jusqu'au soir, nous patrouillons avec mission de « nettoyer » les quartiers de La Mulatière et Perrache dont nous investissons la gare. Il y stationne, entre autres, un train de marchandises bourré de produits hétéroclites pillés par les Allemands et qu'ils n'ont pas eu le temps d'emporter dans leur retraite. A la nuit, nous sommes relevés et traversons à nouveau le Rhône pour gagner l'hôpital Saint-Luc, qui nous tiendra lieu de cantonnement. Le lendemain matin, nous avons maille à partir avec un nid de résistance installé dans la coupole de l'Hôtel-Dieu et qui mitraille une colonne de civils à qui l'armée fait traverser le fleuve sur une passerelle. Les tirs individuels s'avérant inefficaces pour déloger les embusqués, un blindé américain en viendra à bout sans faire de détail. Sans ménagement, il arrose de balles incendiaires la belle coupole, fierté des Lyonnais, qui disparaîtra bientôt dans les flammes.

Le 4 septembre, nous participons à une revue militaire, place Bellecour, devant le général de Lattre de Tassigny. Sont au coude à coude les soldats de l'armée d'Afrique et les F.F.I. où figurent, au premier rang, les maquisards du Vercors. Cette fête de la libération de Lyon sera suivie, quelques jours après, par un défilé du 6e B.C.A. dans les rues de Grenoble qui fera un accueil inoubliable aux rescapés du Vercors. Le temps d'une permission de deux jours dans Grenoble libre, et nous repartirons en train pour Briançon. Nous prendrons position dans le village de Cervière entièrement détruit, aux côtés des Tabors marocains de la Ire armée française, face à la frontière italienne, toujours tenue par les troupes allemandes.

L'activité guerrière durant notre séjour ne se manifestera que par des duels d'artillerie intermittents. C'est là, que pour la plupart d'entre nous, prendra fin l'aventure du C. 3. Pour nos chefs Robert et Boby et quelques autres, elle se prolongera avec le 6e B.C.A.

IX. - LE TEMPS DE LA SÉPARATION.

Quand vient le temps de la séparation, se mêlent en nous des sentiments contradictoires. Le soulagement d'en avoir fini avec l'éprouvante aventure et le regret d'avoir à briser la communauté fraternelle qu'elle a fait naître. Un combat commun nous avait rassemblés. La paix enfin retrouvée nous renvoie à nos destinées individuelles.

Vingt ans plus tard. Le 13 juillet 1964, devant la maison de Gèves reconstruite, un rassemblement d'hommes et de femmes, la quarantaine, un verre à la main, en grande conversation. On l'a deviné : le C. 3 au grand complet.

Comment sont-ils arrivés là ? L'initiative en revient à quelques Grenoblois autour de Charlot, Marcel et Odette Chapon. Ils ont réussi, non sans difficulté, à retrouver l'adresse de tous les anciens dispersés vingt ans auparavant et qui, pour la plupart, ne se sont jamais revus. L'appel a été lancé avec espoir, mais sans certitude. Aujourd'hui, le pari est gagné. Tous sont au rendez-vous. On n'en finit pas de passer de l'un à l'autre, d'échanger les nouvelles. On s'observe aussi, émus et quelque peu ironiques, cherchant à retrouver derrière l'homme mûr, apparemment rangé et soigneusement cravaté, le jeune maquisard d'antan. Ces premières retrouvailles seront suivies d'autres rencontres. Le fil est renoué. Le pacte fraternel, scellé au plus dur de la tourmente, a résisté à l'épreuve du temps. Cette histoire du C. 3 en est le témoignage.

Saint-Ismier, le 15 juin 1991.

Marc Serratrice.
Crainquebille.

*
* *

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement :

A Marcel, Fend-la-Bise, Citroën, Guigue, Dédé Arnaud, Léon Martin qui m'ont permis de combler quelques lacunes ;

A Weygand pour les croquis ;

A Nino pour les photographies ;

A Annick pour la frappe et le montage de la brochure.

*
* *

ANNEXE I

LES MEMBRES DU C. 3

(Liste communiquée par l'Amicale C. 3)

Baraques.

– ARNAUD André	Dédé
– ARRACHART Louis	Quinquin
– ASTEGIANO Nino	Nino
– AUDEMARD René	René
– BOURNE-CHASTEL Raoul	Ploc
– CHALVIN Roger	Barjot
– CHAPON Marcel	Marcel
– CHEMIN Henri	Henri
– COING-BOYAT André	Sully
– COMTET Paul	Paul
– CONDAMIN Claude	Hardy
– CONDAMIN Henri	Laurel
– DE HARO François	François
– DUFOUR Charles	Charlot
– FÉRET Claude	Claude
– FRETTY Albert	Bébert
– FRIDMAN Albert	Lapin
– GARAVAGLIA Louis	Louis
– GAUDIN Maurice	Sous-Marin
– GOLD Pierre	Aiguille
– GUIBOUD-RIBAUD Joseph	Guiboud
– GUIBOUD-RIBAUD Lucien	Lucien
– GUIGUE Georges	Guigue
– JULLIEN Pierre	Mitron
– LAROCHE Philippe	Philippe
– LEDOUX Louis	Coco
– MEINGERTEIN Jacques	Jacques
– MERRIAUX Louis	Lago
– ORION Gaston	Papoum
– PERROT Georges	Jojo
– PEYRIN Robert	Gueule Noire
– PONCET André	Dédé
– RAVIX Albert	Titou
– REFFUGI Lino	Dufour
– RIBAND Alphonse	Fend-la-Bise
– SÉGUY Robert	Bob
– SÉMIDEI Charles	Smidéi
– SERRATRICE Marc	Crainquebille
– SIOL Aimé	Siolin
– SOURCIS Guy	Peugeot
– SOURCIS Michel	Citroën
– SUSH Frédéric	Tatahouine
– TAVERNIER Hugues	Gandhi
– VERMONT Frédéric	J 3
– WEYLAND René	Weygand

ENCADREMENT

– DURIEU	Chef de la zone Nord	Roland COSTA DE BEAUREGARD
– DUFAU	Chef des camps du secteur Autrans-Méaudre	André BORDENAVE

Robert et Boby.

– ROBERT	Chef du C. 3	Robert SECCHI
– BOBY	Chef adjoint du C. 3	Pierre BACUS

*
* *

ANNEXE II

On nous a souvent interrogés sur l'insurrection apparemment prématurée du Vercors (plus de deux mois avant le débarquement de Provence) et sur la non-assistance à Vercors en danger de la part de l'état-major allié.

Etait-ce le résultat d'un malentendu entre Londres et le commandement du Vercors ? Ou bien ce dernier a-t-il été sacrifié à d'autres nécessités opérationnelles ?

De nombreux articles et ouvrages ont traité le sujet. Ceux qui s'intéressent à l'Histoire peuvent s'y reporter et confronter les différents points de vue impossibles à résumer ici sans les dénaturer. Une fois de plus, on est invité à se référer au livre des Pionniers « Le Vercors raconté par ceux qui l'ont vécu » où figure une importante bibliographie sur la Résistance dans le Vercors et notamment un article circonstancié du général Costa de Beauregard (chef Durieu).

*
* *

ANNEXE III

En souvenir de nos camarades d'Autrans.

LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE CIVILE D'AUTRANS APPARTENANT A LA RÉSISTANCE VERCORS

(communiquée par la section des Pionniers d'Autrans-Méaudre)

- ARNAUD André
- BARNIER Paul
- BELGY René
- BERNARD Justin *
- BLANC-PAQUES Marius
- BUSCA Oswald
- CAPT Marius
- CARADOT Pierre
- COLLAVET Paul
- COSTET André
- ESCH Ernest (Instructeur)
- EYMARD Marcel
- FAURE André
- FAURE Pierre
- FAYOLLAT Ferdinand
- FAYOLLAT Marcel
- FÉRET Claude
- FOLLONI Nello
- GOUTET René
- JARRAND Jules *
- JARRAND Lucien *
- LINARD Abel
- MERCIER André
- OLECK Bruno
- REPELLIN Maurice
- REY Gaston
- RUGGIERI Henri (Instructeur)
- SANLAVILLE Antoine *
- TROUILLET Francis *
- VACHER Olivier

MEMBRES DIRIGEANT L'ÉQUIPE CIVILE D'AUTRANS

- BARNIER Henri
- GAILLARD Joseph
- REPELLIN Paul
- VACHER Marcel
- Docteur CHAUVE

*
* *

- ARNAUD Casimir = Ravitaillement viande
- ARNAUD Sylvain = Hébergement et matériel
- DEPRES = Ravitaillement lait, fromage, beurre
- EYBERT-GUILLON Louis = Hébergement et dépôt ravitaillement
- FAYOLLAT Alexandre = Ravitaillement pain

*
* *

Se reporter au livre « Le Vercors raconté par ceux qui l'ont vécu » qui relate entre autre l'action de l'équipe d'Autrans dans la Résistance et pendant la bataille du Vercors sous l'égide de la compagnie Philippe.

*
* *

* Fusillé par les Allemands.

ANNEXE IV

GROUPES CIVILS DE MÉAUDRE

(liste communiquée par Léon Martin, section des Pionniers de Méaudre-Autrans)

Premier groupe :

- BUISSON Georges
- REPELLIN Joseph
- GAMOND Raymond
- DURAND-POUDRET Paul
- DURAND-POUDRET Léon
- CHABERT Emile
- COING Joseph

Deuxième groupe :

- VINCENT-MARTIN Léon
- FANJAS Marcel
- RAVIX Constantin
- GRIAT Paul
- REPELLIN Marcel
- RECOLLIN-BELLON Pierre
- SUBLET Gaston

Troisième groupe :

- REPELLIN Mathieu
- REPELLIN Albert
- REPELLIN Paul
- THIBAUD Georges
- REPELLIN Léon
- GUSMINI Louis
- ROCHAS Camille

Secrétaires : REPELLIN Valentine et DURAND-POUDRET Marie-Louise.

Ces groupes ont participé régulièrement à la garde de nuit dans les gorges de la Bourne pendant l'année 1944 et à l'instruction militaire clandestine faite par le sergent Georges Buisson.

Les quelques faits marquants de la période clandestine ont été, entre autres, l'inhumation secrète des camarades Henri Tarze et Jean Bocq, tués au cours d'un accrochage du corps franc avec un groupe allemand à Saint-Nizier. La perte tragique, le 9 mars 1944, de quatre camarades tombés dans une embuscade et fusillés : les lieutenants Ruettard et Bilcke (Dupuys), Priant (fils) et Broyer (Marco) du C. 5. Enfin, l'opération de sécurité à laquelle ils ont participé avec le groupe franc de Villard-de-Lans (Georges Ragache, Gaston Petitpas, Georges Ravinet, Beaudoing) et un groupe du C. 5 à l'occasion de la réunion clandestine dite « Monaco », constitutive du Comité départemental de libération, le 25 janvier 1944.

*
* *

En associant à cette brochure les annexes concernant les « équipes civiles » d'Autrans et Méaudre, le C. 3 veut rappeler les liens existant entre la population et le maquis, et la part prise par ces résistants à la bataille du Vercors.

FIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998

MEMBRES ÉLUS

ARNAUD André	Les Anémones, 38880 Autrans, ☎ 04 76 95 33 45
ARRIBERT-NARCE Eloi	Rue Gambetta, 38250 Villard-de-Lans
BLANCHARD Jean	26120 Combovin, ☎ 04 75 59 81 56
CROIBIER-MUSCAT Anthelme	7, allée des Oiseaux, 38490 Les Abrets, ☎ 04 76 32 20 36.
FÉREYRE Georges	Les Rabières, 26120 Malissard, ☎ 04 75 85 24 48.
HUET Philippe	30, rue de Cortembert, 75016 Paris, ☎ 01 45 04 30 04.
HUILLIER Daniel	7, rue Sergent-Bobillot, 38000 Grenoble, ☎ 04 76 87 37 04.
ISNARD Jean	3, impasse des Mésanges, 38490 Les Abrets, ☎ 04 76 32 10 06
LHOTELAIN Gilbert	38250 Corrençon-en-Vercros, ☎ 04 76 95 81 71.
LAMBERT Gustave	24, rue de Stalingrad, 38100 Grenoble.
MARMOUD Paul	62, avenue Jean Moulin, 26500 Bourg-lès-Valence, ☎ 04 75 42 76 87.

REPRÉSENTANTS DES SECTIONS

AUTRANS - MÉAUDRE :

Président : ARNAUD André, 38880 Autrans, ☎ 74 76 95 33 45
Délégué : GAMOND Raymond, Les Matteaux, 38112 Méaudre
FANJAS Marcel, La Rue, 38112 Méaudre.
RIBAND Alphonse, 18, rue Turenne, 38000 Grenoble

GRENOBLE :

Président : LAMBERT Gustave , 24 rue de Stalingrad, 38100 Grenoble
Délégués : Mme CAVAZ Bernadette, 1 bd. des Diables Bleus, 38000 Grenoble
CHAUMAZ Joseph, 3 rue de la Colombe, 38450 Vif.
HOFMAN Edgar, Les Vouillants, 38600 Fontaine.
BRUN Marcel, Petit-Rochefort, 8760 Varces-Allières-et-Risset.

LYON :

Président : DUMAS Gabriel, 8 avenue de Verdun, 69540 Irigny.

MENS :

Présiden : PUPIN Raymond, Les Brachons, 38710 St-Baudille-et-Pipet, ☎ 04 76 34 61 38
Délégué : GALVIN André, Les Adrets, 38710 Mens.

MONESTIER-DE-CLERMONT :

Président : MEFFREY Victor, 132, Grand-Rue, 38650 Monestier-de-Clermont, ☎ 04 76 34 03 39
Délégué : GUÉRIN Roger, Le Percy, 38930 Clelles-en-Trièves.

MONTPELLIER :

Président : en attente

PARIS :

Président : ALLATINI Ariel, 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris, ☎ 01 46 47 94 99.
Secrétaire et délégué : En instance de désignation.
Trésorier : WOLFROM Paul, ☎ 01 45 55 60 35

PONT-EN-ROYANS :

Président : TRIVERO Edouard, rue du Merle, 38680 Pont-en-Royans, ☎ 04 76 36 02 98
Délégué : PÉRAZIO Jean, Les Sables, 38680 Pont-en-Royans.

ROMANS :

Président : BERTRAND René, 3 rue de Royans, 26100 Romans, ☎ 04 75 70 11 06
Délégués : CHAPUS Jean, 55 avenue Duchesne, 26100 Romans - ☎ 04 75 02 42 89
CLUZE René, 38680 Saint-Just-de-Claix.
THUMY Ernest, 38680 Saint-Just-de-Claix.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS LA-CHAPELLE-EN-VERCORS :

Président : BÉGUIN André, 17 impasse Delay, 26100 Romans, ☎ 04 75 72 56 45
Délégués : RITON Maurice, 26190 Saint-Jean-en-Royans,
BREYNAT Michel, immeuble "Le Vercors", 26120 Chabeuil,
BONNET Henri, avenue du Vercors, 26190 Saint-Jean-en-Royans.
BOREL Paul, 26420 Saint-Martin-en-Vercors.

VALENCE :

Président : BLANCHARD Jean, 26120 Combovin, ☎ 04 75 59 81 56
Délégués : ODEYER Elie, La Maison Blanche, Quartier Soubredioux, 26300 Alixan,
BÉCHERAS Marcel, route des Roches qui dansent, 26550 Saint-Barthélémy-de-Vals.

VILLARD-DE-LANS :

Président : RAVIX André, avenue des Alliés 38250 Villard-de-Lans, ☎ 04 76 95 11 25
Délégués : MAGNAT Pierre, Bois Barbu, 38250 Villard-de-Lans.
ARRIBERT-NARCE Eloi, rue Gambetta, 38250 Villard-de-Lans.
MAYOUSSE Georges, avenue Docteur-Lefrançois, 38250 Villard-de-Lans.

SECTION BEN :

Président : ISNARD Jean, 3 impasse des Mésanges, 38490 Les Abrets, ☎ 04 76 32 10 06
Délégués : BOISSIER Edmond, 26400 Grâne.
PETIT André, La Condamine, 26400 Crest.

COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL 1999

Président national : Georges FÉREYRE

Président délégué : Anthelme CROIBIER-MUSCAT

Vice-Présidents nationaux : Philippe HUET (Paris)
Daniel HUILLIER (Isère)
Paul MARMOUD (Drôme)

Secrétaire national : Gustave LAMBERT

Secrétaire national adjoint : Bernadette CAVAZ

Trésorier national : Gilbert LHOTELAIN

Trésorier adjoint : Eloi ARRIBERT-NARCE

Secrétariat et comptabilité : Bernadette CAVAZ

Directeur de la Publication : Jean BLANCHARD

Membres du bureau : Jean ISNARD - René BERTRAND

Commissaire aux comptes : Gérard MARCONNET
Expert-comptable à Valence

Vérificateurs bénévoles : Pierre BOS - Louis DIDIER-PERRIN

Imprimerie Nouvelle, Valence - Dépôt légal 1er semestre 1999 - Commission paritaire n° 446 D 73